

Synoptique de Création et Gestion d'un voyage

1 - Préparation du dossier

- a) Rédiger l'annexe 12 : « Notice d'information préalable au voyage »
 - Indiquer la date de décision du conseil d'administration de l'association, pour ce voyage
 - Préciser que le voyage est réservé aux licenciés de la FFRandonnée titulaires de l'assurance IRA ou FRA
- b) Présenter le dossier du voyage à la commission tourisme de la FFR-56, pour avis et avant saisie sur le site de la FFRandonnée.

2 - Communication et vente du voyage aux adhérents de l'association

	Documents à remettre aux adhérents
Communication et Vente	<p>Annexe 12 : Notice d'information préalable</p> <p>Annexe 13 : Bulletin d'inscription séjour (2 exemplaires)</p> <p>Annexe 10 : Notice d'information assurance (Groupama)</p> <p>Annexe 11 : Bulletin de souscription des assurances facultatives (Groupama)</p>
Signature du contrat	<p>Récupérer auprès de l'adhérent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Annexe 13 (un exemplaire signé pour le dossier de l'association) - Annexe 11 : faire cocher au moins une case - Le chèque de l'acompte du voyage - Le chèque des assurances facultatives (à encaisser immédiatement). - Remettre à l'adhérent, l'annexe 12 bis (articles du code de tourisme)

3 - Saisir les informations relatives au voyage sur le site de la FFRandonnée

Consulter le guide de gestion des séjours et voyages.

Les coordonnées du responsable ou correspondant tourisme, doivent être préalablement enregistrées, par la FFR-56

- a) La saisie : (à faire plusieurs mois avant le départ)
 - Se connecter à l'aide des codes de gestion de l'association
 - L'onglet « gestion des voyages » est accessible.
 - Saisir les coordonnées du voyage et joindre les pièces souhaitées :
 - o la notice d'information préalable **annexe12** (obligatoire)
 - o le tableau synoptique ou autre document d'information (facultatif)
 - o une photo (facultative)
 - Enregistrer le voyage
- b) Attendre sa validation par le comité
- c) Dès réception du bulletin d'inscription, enregistrer immédiatement les participants sur le site de la gestion fédérale en précisant bien les assurances optionnelles.

4 - Adresser un chèque ou faire un virement à la FFR-56

Une quinzaine de jours, et au plus tard trois jours avant le départ, adresser un chèque établi à l'ordre de la FFRandonnée Morbihan ou faire un virement (cf ¹ RIB ci-après) en mettant la référence du voyage et le nom de votre association pour le paiement des assurances facultatives et des contributions UEIT (fédérales et départementales) + ² la liste des participants + ³ le rapport.

1

**CREDIT AGRICOLE
DU MORBIHAN**

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN

	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE	16006	38011	00026008442	28
IBAN ETRANGER	FR76 1600 6380 1100 0260 0844 228			BIC ACRIFRPP860
Domiciliation	Nom et adresse du titulaire			
VANNES MENIMUR (38011)	FF RANDONNEE MORBIHAN			
Tél : 0297630511	MAISON DES SOLIDARITES 12 RUE HORTENSIAS 56390 GRAND CHAMP			

FILVERT :
09 74 75 56 56 *

INTERNET :
www.ca-morbihan.fr *

INTERNET MOBILE :
ca-mobile.com *

Caisse Régionale de Cr dit Agricole Mutuel du Morbihan soci t  cooperative   capital variable, agr e en tant qu' tablissement de cr dit
Si ge social Avenue de Keranguen
56956 Vannes Cedex 9 - 777 903 818 RCS Vannes
Soci t  de courtage d'assurances, immatricul e sous le n  07 022 976 au Registre de l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Interm diaires en Assurances)
T l. 02 97 01 77 77 - Fax : 02 97 01 75 04

* Frais de communication factur s par votre op rateur t l com

2

FFRandonn e
www.ffrandonnee.fr

FFRANDONN E COMIT 
Se d partement du MORBIHAN
CD56 - CD en gestion

Infos perso Structures Adh rents Abonnements Extraction Statistiques Utilisateurs Ev nements

Accueil > Gestion > Ev nements > Gestion des voyages

Voyage **Participants** Rapport

Il est important de saisir les participants, une fois que le nombre minimum souhait  est atteint. Cela peut  viter des frais d'assurances aux inscrits qu'ils ne pourront pas se faire rembourser en cas d'annulation du voyage.

Dans la mesure o  les assurances et la contribution immatriculation tourisme restent dues en cas d'annulation d'un participant, il est souhaitable de ne pas trop anticiper la saisie des inscrits; une quinzaine de jours   l'avance  tant le d lai pr conis .

Afficher : 250 r sultats par page

Num�ro	Nom	Pr�nom	Prix du voyage	Options d'assurances	Total assurances	Contrib. IT	Total Voyage	Contrib. UEIT	Inscrit le	Statut
Aucun item "ParticipantVoyage" ne correspond aux crit�res										

Vous pouvez corriger vos erreurs de saisie 72h (3 jours) apr s l'inscription du participant. Ensuite, cela n'est plus possible

FFRandonn e
64 rue du Dessous des Berges
75013 Paris
courriel : association@ffrandonnee.fr
Syst me de gestion f d ral version 1288.0 du 25/03/2022 14:32:54 - Copyright 2011/2022 - le 12/04/2022

3

FFRandonn e
www.ffrandonnee.fr

FFRANDONN E COMIT 
Se d partement du MORBIHAN
CD56 - CD en gestion

Infos perso Structures Adh rents Abonnements Extraction Statistiques Utilisateurs Ev nements

Accueil > Gestion > Ev nements > Gestion des voyages

Voyage Participant **Rapport**

Nombre de participants : 0

Prix moyen du s jour : 0,00 

Nombre d'options d'assurances :

Option 1 : Interruption de voyage 0

Option 2 : Assurance bagage 0

Option 3 : Assistance rapatriement 0

Total : 0

Montant total assurances : 0 

Montant total contribution : 0 

Montant contribution UEIT : 0 

Chiffre d'affaires : 0,00 

Exporter

FFRandonn e
64 rue du Dessous des Berges
75013 Paris
courriel : association@ffrandonnee.fr
Syst me de gestion f d ral version 1288.0 du 25/03/2022 14:32:54 - Copyright 2011/2022 - le 12/04/2022